



ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE Les enjeux de la filière uranifère au Québec

DEMANDE D'INFORMATION No. 29

DEMANDE D'INFORMATION:

Quel montant d'aide financière a été alloué jusqu'à présent dans le cadre du programme de financement des participants de la CCSN?

RÉPONSE:

La Loi sur l'emploi et la croissance économique, du Budget fédéral 2010, a donné à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) le pouvoir de créer un Programme de financement des participants (PFP).

Le PFP a pour but de donner au public, aux groupes autochtones et à d'autres parties intéressées la possibilité de demander une aide financière à la CCSN pour participer au processus décisionnel en matière de réglementation.

Le PFP démontre la volonté de la CCSN d'assurer une participation utile du public et des Autochtones aux processus d'examen nucléaire, tout en renforçant son rendement en matière de réglementation et de protection de l'environnement.

Le PFP vise les objectifs suivants :

- d'améliorer la participation des Autochtones, du public et des parties intéressées au processus de la CCSN en matière d'évaluation environnementale (ÉE) et d'autorisation;
- d'aider les parties intéressées à présenter à la Commission de précieux renseignements dans le cadre d'interventions éclairées portant sur un thème donné qui sont liées aux ÉE et à l'autorisation.

Le PFP a pour but d'améliorer le processus d'examen réglementaire des grands projets nucléaires ou pour d'autres audiences de la CCSN présentant un intérêt important pour le public ou les Autochtones. Une aide financière est disponible pour améliorer la participation et fournir à la CCSN de l'information à valeur ajoutée. L'aide financière aux participants de la CCSN est destinée aux parties intéressées admissibles pour leur permettre de participer aux aspects des évaluations environnementales ou à une demande d'autorisation visant les grandes installations nucléaires.

Les fonds alloués au PFP totalisent 1,1 million de dollars par exercice financier pour tous les projets. Depuis les débuts du programme, la CCSN a offert 910 00\$ et a payé



jusqu'à 500 000\$ aux 69 participants du programme, pour treize offres de financement différents. Il y a actuellement quatre offres de financement en cours.

Pour plus de détails : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/the-commission/participant-funding-program/index.cfm>